

Image not found or type unknown



Est-il possible d'accorder un congés de 90 jrs directement à un agent

Par **kiombakat**, le **24/06/2024** à **14:52**

Bonjour,

J'ai accumulé 10 ans des congés annuel, mon employeur veux m'accordé directement 90 jrs ouvrables. je voulais savoir si c'est faisable ou pas selon le code du travail en RDC.

Par **youris**, le **24/06/2024** à **15:07**

bonjour

legavox est un site consacré au droit français, comme votre question concerne le droit du travail en République Démocratique du Congo, vous devez vous adresser à un juriste connaissant le droit de ce pays.

salutations